

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01391
Numéro SIREN : 812 625 937
Nom ou dénomination : 2JM3P CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2020 sous le numéro de dépôt 9024

**IDENTIFICATION****M MONTEIRO JOAO JOSE SANTOS**

19 ALLEE ALPHONSE DAUDET
77600 Bussy Saint Georges
FRANCE

N° d'adhérent : 20152680054545

Pour le compte de :

SASU 2JM3P CONSEIL
MOULIN DREVAULT
77580 VILLIERS-SUR-MORIN

N° SIREN : 812 625 937

Période déclarée : 01/07/2019 au 30/06/2020

Date limite de dépôt : 15/10/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2019)

Impôt sur les sociétés



A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - L'ENTREPRISE EST-ELLE RECONNUE COMME SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ? Non **Oui**

Adresse de messagerie **josemonteiro@2jm3patrimoine.com**

B - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie **RUE DE PICARDIE PROLONGEE**

Complément de distribution **MOULIN DREVAULT** Lieu-dit, hameau

Code postal **77580** Ville **Villiers sur Morin**

Pays **France**

C - ACTIVITÉ

N.C. ACTIVITÉ PRINCIPALE

COURTAGE CREDIT CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

D - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

E - RÉGIMES FISCAUX

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31% Bénéfice imposable à 28% Déficit (report du 2033-B) **268**

F - RÉGIMENTS ET ÉCARTS

Entreprise nouvelle (art. 44 *sexies*) Jeune entreprise innovante (art. 44 *sexies-0 A*) Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art 44 *octies A*)

G - REPRÉSENTANTS

1 - COMPTABLE RESPONSABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I) **S**

Forme juridique ou titre **Monsieur** Nom et prénom ou dénomination **Joao José SANTOS MONTEIRO**

Qualité et fonction ou complément de dénomination **Président 2JM3P Conseil**

Numéro, type et nom de voie **RUE DE PICARDIE PROLONGEE**

Complément de distribution **MOULIN DREVAULT** Lieu-dit, hameau

Code postal **77580** Ville **Villiers sur Morin**

N° téléphone **0786634689** Pays **France**

2 - RESPONSABLE DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I) **S**

Forme juridique ou titre **Monsieur** Nom et prénom ou dénomination **Joao José SANTOS MONTEIRO**

Numéro, type et nom de voie **RUE DE PICARDIE PROLONGEE**

Complément de distribution **MOULIN DREVAULT** Lieu-dit, hameau **MOULIN DREVAULT, RUE DE PICARDIE PROLO**

Code postal **77580** Ville **Villiers sur Morin**

N° téléphone **0786634689** Pays **France**



Impôt sur les sociétés

Annexe à la déclaration n° 2065

II - RÉPARTITION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QU'EN REVENUS ASSIMILÉS DISTINGUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	0
Montant global brut des distributions payées par un établissement chargé du service des titres	0
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le ou les bénéficiaires	0
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	0
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	0
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'art. 158 CGI	0
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'art. 158 CGI	0

I - RÉSUMÉ DES RENDUS NETS VERSÉS AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

RÉCAPITULÉ DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARÉE

1	Titre	Monsieur	Nom, Prénom	Joao José SANTOS MONTEIRO
	Qualité			Président 2JM3P Conseil
	Numéro, type et nom de voie	RUE DE LA PICARDIE PROLONGEE		
	Complément de distribution	MOULIN DREVAULT	Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	77580	Ville	Villiers sur Morin
	Pays	FRANCE		

II - RÉCAPITULÉ DES RENDUS NETS EN VERTU DU RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

I - RENDUS NETS

Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	9 949
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	4 185



Bilan simplifié

A - ACTIF	FRUIT	ARRANGEMENTS FISCAUX	NET EXERCICE COURANT
I - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres	120	120	0
Immobilisations corporelles	1 854	1 854	0
Immobilisations financières (1)	1 012		1 012
TOTAL I (5)	2 986	1 974	1 012
II - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	24 189		24 189
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	13 574		13 574
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	37 763	0	37 763
TOTAL GENERAL (I + II)	40 749	1 974	38 775
III - PASSIF			
A - PASSIF PROPRIÉTAIRE			
Capital social ou individuel			5 000
Réserve légale			247
Report à nouveau			1 401
Résultat de l'exercice			-824
TOTAL I			5 824
B - DETTES			
Emprunts et dettes assimilées (4)			13 000
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			1 361
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))			18 590
TOTAL III			32 951
TOTAL GENERAL (I + II + III)			38 775

Compte de résultat simplifié de l'exercice



A - RÉSULTAT COMPTABLE			Montants	
PRODUITS D'EXPLOITATION			Bénéfice	Déficit
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		34 131
Autres produits				3 228
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				37 359
CHARGES D'EXPLOITATION			Bénéfice	Déficit
Autres charges externes				26 614
		dont crédit-bail mobilier	3 908	
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				931
		dont TP/CFE, CVAE	931	
Rémunérations du personnel				6 336
Charges sociales				4 246
Dotations aux amortissements				56
Total des charges d'exploitation (II)				38 183
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-824
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				-824
B - RÉSULTAT FISCAL			Bénéfice	Déficit
Réintégrations de l'exercice				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				0
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				0
Impôts et taxes non déductibles				556
1. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice	Déficit
			0	268
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES BÉNÉFICES			Bénéfice	Déficit
			0	268



Immobilisations Amortissements - Plus-values - Moins-values

1 - IMMOBILISATIONS

DÉSIGNATION	Valeur brute des immobilisations au 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2019	Différence (égale à la différence des valeurs d'origine des immobilisations au 01/01/2019)
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres	120			120	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	1 854			1 854	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	1 974	0	0	1 974	0

2 - LIQUIDATIONS

DÉSIGNATION DES IMMOBILISABLES	Montant des amortissements au 01/01/2019	Augmentations (moins-values)	Diminutions (amortissements effectués au 31/12/2019)	Montant des amortissements au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles				
		120		120
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles		1 799	55	1 854
TOTAL rubrique II		1 919	55	1 974



Relevé des provisions Amortissements dérogatoires - Déficit reportables - Divers

N° 2033-D

Montant de la TVA collectée

6 024

Montant de la TVA déductible sur biens et services (*sauf immobilisations*)

2 582



Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

I - RÉSULTATS DES ENTREPRISES

Effectif moyen du personnel

1

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

1 - MONTANT D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

34 131

TOTAL 1

34 131

II - MONTANT PRODIGE À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

3 228

TOTAL 2

3 228

III - MONTANT À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

23 272

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

5 341

TOTAL 3

28 613

IV - MONTANT À RETENIR PRODIGE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

8 746



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES QUI BÉNÉFICIENT DE DROITS OU DE PARTS OBTENANT DIRECTEMENT AU TITRE 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

50

1 - 01/01/2017 - 31/12/2017

1	Titre	Monsieur	Nom marital	
	Nom et prénom	MONTEIRO Joao José Santos		
	Nombre de parts ou d'actions	50	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	23/02/1958	Pays de naissance	PORTUGAL
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	FIGUEIRA DA FOZ
	Numéro, type et nom de voie	RUE DE LA PICARDIE PROLONGEE		
	Complément de distribution	MOULIN DREVAULT	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	77580	Ville	Villiers sur Morin
	Pays	FRANCE		



Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case



7 20 85/101 2019 13/13

2JM3P Conseil

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 5.000 Euros

Siret: 812 625 937 00022 R.C.S. Meaux

Moulin Drevault, Rue de la Picardie prolongée – 77580 Villiers sur Morin

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.

Le 23 Juillet 2020, à 9 heures, l'actionnaire unique de la société 2JM3P Conseil, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé Moulin Drevault, Rue de la Picardie prolongée – 77580 Villiers sur Morin, immatriculée au RCS de Meaux, sous le numéro SIREN 812 625 937, s'est réuni au siège de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Joao José Santos Monteiro, Président de la société.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés :

- le compte de résultat et les annexes comptables ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau de calcul de la rémunération du dirigeant-salarié ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2020 :

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;
- Proposition et approbation des conditions de rémunération du Président-Salarié et de remboursement des frais commerciaux.



Première résolution : Rapport de gestion du Président

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2020, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Affectation du Résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le *comptable* de l'exercice, qui s'élève à 823,94 euros, est affecté au compte « report à nouveau ».

Compte tenu du report bénéficiaire de l'année précédente de 1.401,29 euros, le solde créditeur du compte « report à nouveau » s'établit à 577,35 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Dotation à la réserve légale

La réserve légale ne sera pas dotée d'un montant représentant 5% du résultat puisque l'exercice enregistre un déficit comptable.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Distribution de dividendes

Il s'agit du cinquième exercice et il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des deux premiers exercices.

Une distribution de dividendes d'un montant de 3.300€ a été décidée par le Président lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 août 2018.

Il n'y a pas de décision de distribution de dividendes à prélever sur le résultat de l'exercice comptable actuel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Cinquième résolution : Rémunération compte-courant associé

La rémunération du compte-courant d'associé est une faculté et non pas une obligation aussi le Président propose que ce compte ne soit pas rémunéré.

Le compte-courant d'associé actuel d'un montant de 13.000€ (décalage de trésorerie provoqué par la situation économique Covid) sera intégralement remboursé au cours du premier trimestre du prochain exercice comptable.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Rémunération du Président-Salarié

Le Président-Salarié s'engage à développer l'activité Commerciale de la Société, et, notamment à exécuter le Plan Marketing dans la prospection, les contacts avec les Prospects, les visites Clients pour le démarchage et la signature des contrats de Service (Crédit, Assurances et Gestion de Patrimoine).

Une baisse du chiffre d'affaires lors des six derniers mois de l'exercice et un décalage important dans le paiement des commissions de la part des partenaires a amené le Président à décider une baisse significative de la rémunération versée depuis le début de l'année civile.

Depuis le 1^{er} avril 2020 le Président-Salarié ne conserve que le bénéfice de la rémunération relative au mandat social.

Les conditions de rémunération du Président-Salarié seront revues au minimum tous les six mois ou plus tôt si les conditions de fonctionnement et les résultats de la Société le permettent.

Le Président-Salarié sera remboursé de tous les frais engagés pour la Gestion et le Développement Commercial de la Société.

Le Président-Salarié bénéficie d'un véhicule de fonctions depuis le 2 juillet 2018 et décompte sur ses bulletins de salaire un avantage en nature correspondant à l'usage privé du véhicule.

Le Président-Salarié accepte ces conditions sans réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



3/4

Septième résolution : Formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 16 des statuts, par le *Président, Joao José Santos Monteiro*, pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du *Président de séance*.



2JM3P CONSEIL SASU Capital 5 000 €
Moulin Drevault
Rue de la Picardie Prolongée - 77580 VILLIERS SUR MORIN
jjs.monteiro@orange.fr
RCS Meaux 812 625 937 00011
Immatriculation ORIAS 15 005 409
Tél : 07 86 63 46 89